

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 82 (1973)
Heft: 6

Artikel: De futures infirmières?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De futures infirmières?



«Apportez avec vous un cahier, de quoi écrire et un tablier blanc. Le camp commencera le mercredi 4 juillet 1973, à 17 heures et se terminera le 18 juillet, à 10 heures.

Au cours de ce stage probatoire sous forme de camp de vacances, nous nous efforcerons de vous donner une image vivante du travail de l'infirmière. Cela, de multiples façons. En fin de stage, un test de connaissances sera organisé. Il permettra à chacune de faire le point sur les matières enseignées, soit la manière d'observer les signes d'une maladie, l'administration de gouttes, d'onguents, l'exécution des prescriptions médicales, la définition des tâches d'une infirmière visiteuse, etc., etc.»

Cette information a été adressée aux 48 adolescentes qui ont participé au deuxième camp de ce genre organisé en Suisse romande par la Croix-Rouge suisse et qui s'est déroulé au Chanet s/Neuchâtel sous les auspices de la section locale Croix-Rouge. C'est en 1969 que l'idée de ces stages probatoires fut réalisée pour la première fois. L'essai fut si concluant qu'il est devenu tradition. En Suisse alémanique, il se déroule toujours à La Lenk et dans la station voisine de St-Stéphan, car dès la troisième année déjà, le nombre des participantes fut tel qu'il faut maintenant organiser deux, voire trois camps parallèles. L'an dernier, il fut possible d'étendre l'expérience à la Suisse romande. Ici aussi, succès total.

Toutes sont bien entendu intéressées par l'apprentissage d'une profession soignante ou paramédicale et les dix à douze jours qu'elles passent ainsi à se familiariser de mille et une manières avec les soins aux malades leur permettent de se faire une idée plus précise de ce que ceux-ci représentent. Les organisateurs de ces stages probatoires mettent tout en œuvre pour créer autour des jeunes filles une atmosphère aussi proche que possible de la réalité. D'ailleurs, leur programme comporte généralement la visite d'un hôpital ou d'une école d'infirmières, qui vient compléter les leçons théoriques et pratiques.



54 participantes au premier camp de 1969, plus de 200 en 1973, dont 156 Suisses alémaniques – les groupes comptaient 6 garçons ! – ayant séjourné à La Lenk et à St-Stéphan, et 48 Suisse romandes qui se sont retrou-

vées au Chanet s/Neuchâtel. Des chiffres suffisamment éloquents pour illustrer le succès de cette initiative prise par la Croix-Rouge suisse à la demande des milieux de l'orientation professionnelle.

